BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 986

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

824 539 894 RCS Angers.
FINDIS DEVELOPPEMENT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 56374581.33 EUR.
Adresse : Parc d'Activités Angers-Beaucouzé, Secteur de la Bourrée, 7 Rue du Tertre, 49070 Beaucouzé.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif à un projet commun de fusion nationale Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : FINDIS DEVELOPPEMENT la forme : société par actions simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : Parc d'Activités Angers Beaucouzé Secteur de la Bourrée – 7 rue du Tertre 49070 BEAUCOUZE le montant du capital : 56.374.581,33 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 824 539 894 RCS ANGERS Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : PROCONSEIL la forme : société à responsabilité limitée unipersonnelle l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 4 rue de l'Equerre – Z.I. du Linkling 57100 THIONVILLE le montant du capital : 10.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 393 660 824 RCS THIONVILLE L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 1.107.607 euros passif : 672.696 euros actif net : 434.911 euros Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société absorbée depuis la date du 1er janvier 2026 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société absorbante. rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante / Montant de l'augmentation de capital de la société FINDIS DEVELOPPEMENT qui résultera de l'opération de fusion : La société FINDIS DEVELOPPEMENT détenant la totalité des 500 parts sociales composant le capital social de la société PROCONSEIL, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. montant prévu du boni de fusion pour la société absorbante : 154.911 euros. date du projet commun de fusion : 30 septembre 2026 date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbante : dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS (49) le 05 octobre 2026 date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbée : dépôt au Greffe du tribunal judiciaire de THIONVILLE (57) le 06 octobre 2026 Pour avis.